

*Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !*

## **Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail**

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 12 avril 2013, sous la présidence de M. SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 9h30 pour être clôturée à 16h30

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel, Solidaires, FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; l'Inspecteur Santé, sécurité au travail ; les Médecins de préventions, l'Assistant de prévention, Mme HEROUER secrétaire animatrice du CHSCT

---

### **L'ordre du jour du CHSCT est le suivant**

---

- Approbation des procès-verbaux des réunions du CHSCT des 25 juin, 15 octobre et 10 décembre 2012.
- Bilan des actions 2012
- Orientations ministérielles Santé Sécurité et Conditions de Travail pour 2013
- Présentation des lettres de missions de :
  - l'inspecteur Santé Sécurité au Travail
  - l'assistant de Prévention
- Examen des propositions du groupe de travail réuni les 20 et 25 mars 2013
- Propositions d'utilisation des crédits 2013
- Présentation du DUERP et du Programme Annuel de Prévention
- Information sur les projets immobiliers

---

## Approbation des procès-verbaux

---

Les PV ne présentant aucune remarque de la part des O S ont été approuvés .

### Bilan des Actions 2012

Le Budget de l'année 2012 s'est élevé à 216 280 €.

Il a été utilisé comme suit :

- Prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail : 58%
- Prévention des dangers liés à l'environnement physique du travail : 29 %
- Insertion des handicapés : 7%
- Prévention des dangers liés aux machines et équipements : 1%
- Prévention des dangers liés à la structure du bâtiment : 1%
- Autres actions (prévention des addictions, prévention des dangers chimiques ou biologiques..) : 3%
- fonctionnement du CHS-CT : 1%

Le CHS-CT a consacré près de 30 000 € à diverses formations. Cependant, il a été constaté un fort taux d'absentéisme (> 25%) à ces formations, alors qu'elles sont toutes basées sur le volontariat (sauf les mises à jour de certaines, telles la formation au secourisme).

### Orientations ministérielles Santé, Sécurité et Condition de Travail pour 2013

Quatre grands axes sont préconisés par cette note d'orientation :

- le développement de la connaissance des risques qui amène à l'élaboration d'un bilan annuel de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ;
- La prévention des RPS (risque psychosociaux) et des TMS (troubles musculo-squelettique)
- La prévention de l'exposition aux substances cancérogènes, mutagènes et repro-toxiques (CMR) et à des contraintes de pénibilité particulières, notre administration est plutôt concernée pas les risques liés à l'amiante.
- L'amélioration continue de l'existant.

La politique de prévention des risques professionnels doit continuer à s'attacher, notamment dans les programmes annuel de prévention, à supprimer les défauts de conformité réglementaire relevés par les inspecteurs santé et sécurité au travail et à prendre en compte les recommandations des médecins de prévention.

**CFTC DGFIP 62 ne peut que se réjouir de telles orientations, mais ne peut, hélas, aussi que déplorer que ces belles paroles ne soient accompagnées de l'arrêt des suppressions (voire de la création, soyons fous) d'emplois qui contribueraient fortement à diminuer les risques psychosociaux. CFTC DGFIP 62 déplore également que les locaux dans lesquels travaillent certains de nos collègues ne soient pas mieux adaptés à nos missions. Rappelons que dans notre département, certains postes frisent l'insalubrité...**

### **Présentation des lettres de mission de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et de l'Assistant de Prévention**

Monsieur Olivier WINTREBERT a été désigné par le Secrétaire Général des ministères économiques et financier pour assurer la fonction d'inspecteur santé sécurité au travail (ISST).

Son indépendance vis à vis des services à contrôler est garantie par le Secrétaire général. Il intervient dans les services de la DDFIP de notre département et de la DIRCOFI Nord en poste physiquement dans le Pas de Calais.

Monsieur Philippe ROYER a été nommé assistant de prévention par le Directeur Départementale des Finances Publiques du pas de Calais. Sa mission a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène de sécurité du travail.

### **Point sur les groupes de travail réunis les 20 et 25 mars 2013**

La réunion du 20 mars a été consacré à l'examen des documents suivants :

Les registres santé et sécurité au travail : Pour la première fois ce registre est dématérialisé. Au vue du nombre d'observations mentionnées, les agents ont pris le réflexe de l'utiliser. Les

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
**Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)**  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11  
<http://062.cftc-tresor.fr>

problèmes signalés sur ce registre ont été étudiés et feront l'objet soit d'un financement CHS –CT ou d'une prise en charge sur le budget des directions.

**CFTC DGFIP 62 se félicite de cette version dématérialisée du registre qui facilite son utilisation par tous les agents du département.**

Rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention : de nombreuses visites de site ont été effectuées ; des problèmes récurrents sont signalés sur des sites :

- notamment Lens CH, dont les locaux appartiennent au Centre hospitalier de Lens. Rappelons que le C.H. a de gros soucis financiers et que rien de bien concluant n'est prévu pour nos collègues de la Trésorerie. Le CHS-CT ne peut dans ces conditions que tenter d'améliorer les conditions de travail des agents, sans bien grande efficacité.
- Ecuire, où le CHS-CT a demandé qu'une étude acoustique soit réalisée.
- Guines, où le CHS va financer des stores.

Déclarations d'accidents du travail : Au nombre de 14 dont 7 à cause du verglas.

Comptes rendus des exercices d'évacuation : 9 exercices d'évacuation ont été programmés lors des formations serre-fil et guide-fil organisées sur les gros sites du département.

### **Propositions d'utilisation des crédits 2013**

Le budget du CHS par agent est le même que celui de 2012. Après application de la réserve parlementaire il s'élève à 223 242,00 €.

- Un budget de 10 000,00€ a été alloué pour les interventions de l'équipe logistique du département, de nombreux « petits travaux » peuvent, en effet, être réalisés par cette équipe.
- 30 000 € seront réservés aux différentes formations
- 5 000 € sont consacrés à l'aménagement des postes ou au handicap.

Parmi les travaux qui seront réalisés on peut citer (cette liste n'est pas exhaustive) :

Lens : installation d'une barre anti panique sur porte arrière de secours ;

Lillers et Isbergues : vitrage de protection contre les courants d'air à l'accueil ;

Ecuire : étude acoustique du plateau téléphonique ;

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
**Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)**  
**16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11**  
**<http://062.cftc-tresor.fr>**

Guines et Hénin Beaumont : fourniture et pose de stores ;  
Boulogne : étude de l'état de conservation des matériaux risquant de contenir de l'amiante ;  
Calais : motorisation du volet à l'entrée du personnel ;  
Arras Paierie Départementale et Arras Banlieue : sablage du sol de l'accès aux bâtiments ;  
Arras Banlieue : modification du chauffage ;  
Rouvroy : réfection du carrelage.  
CPS relais : changement de la climatisation.

**CFTC DGFIP 62 déplore qu'encore trop de dépenses sont attribuées au budget du CHS alors qu'elles devraient relever de la dotation globale de fonctionnement de la direction. Cependant, nous avons voté « pour » les travaux décidés en groupe de travail dans la mesure où ceux-ci améliorent les conditions de vie au travail de nos collègues.**

## Présentation du DUERP et du Programme Annuel de Prévention

### LE DUERP

La démarche : les responsables de service et les agents ont recensé les risques et complété le DUERP de chaque service. Les documents ont ensuite été centralisés et compilés (au total 1375 lignes) par l'Assistant de Prévention. Un groupe de travail constitué de représentant du personnel et de l'administration a ensuite analysé, coté et priorisé ces risques recensés. Il sera présenté en CHS-CT puis en comité Technique Local, enfin il sera validé par le Directeur.

Les risques recensés dans le document unique concernent principalement la santé et la sécurité au travail :

Les risques psychosociaux, les troubles musculo-squelettiques, les risques Cancérogènes mutagènes ou toxiques, les facteurs environnementaux ou les conditions matérielles de travail sont les risques le plus souvent évoqués.

### LE PAP

Le Programme Annuel de Prévention doit s'attacher à supprimer le maximum des risques recensés par le DUERP, dans le respect de la note d'orientation ministérielle (voir point n°3).

Le budget du CHS-CT est dédié en partie à cet effet.

**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais**  
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11  
<http://062.cftc-tresor.fr>

Des actions de formations vont être mises en place ou renforcées (gestion des situations difficiles – secouriste du travail – gestes et postures..) du matériel distribué (diablos, chariot..) des petits travaux (pose de goulotte pour les fils ; petits travaux électriques) seront effectués par l'équipe logistique, et les gros travaux par des entreprises extérieures.

Enfin le Handicap sera pris en compte systématiquement dans les restructurations ou création de sites : aménagement de poste, rampe d'accès, balises sonores pour les non voyants,..

**CFTC DGFIP 62 constate que dans le cadre des restrictions budgétaires qui est le nôtre, on ne peut guère s'attendre à des miracles. Certes la Direction se donne bonne conscience avec un plan de prévention, mais malheureusement les agents ne verront pas leur situation s'améliorer cette année encore !**

### **Information sur les projets immobiliers**

La direction nous a présenté 3 projets immobiliers :

La réorganisation du Centre prélèvement Service Relais qui se situe au 5ème étage du Bâtiment Foch à Arras. Ce service se réorganise pour accueillir 3 agents supplémentaires au 1er septembre. Les crédits utilisés sont des crédits spécifiques dédiés au CPS. La Direction nous a demandé de cofinancer le changement de climatisation, l'isolation phonique des murs et du sol.

**CFTC DGFIP 62 n'est pas contre le fait que les agents du CPS bénéficient de la « Rolls Royce » des climatisations, cependant ce coût aurait dû être budgétisé dans l'enveloppe initiale des travaux et non financé par le budget du CHS-CT.**

L'installation de l'ANGDM dans la réserve foncière du CDFIP de Bruay en Artois :

Les travaux d'installation débuteront en fin d'année pour durer deux mois. D'après la direction, cette installation ne devrait pas affecter le fonctionnement du centre des finances publiques.

**CFTC DGFIP 62 pense qu'avant d'installer des administrations extérieures dans les locaux des finances publiques, il conviendrait de s'assurer que tous les agents des finances soient bien installés dans des locaux décentes. Ce qui n'est pas le cas dans le département du Pas de Calais. Les revenus générés par cette installation ne bénéficieront en aucun cas aux agents, mais directement au budget de l'Etat.**

La centralisation partielle du courrier : Pour faire face aux contraintes budgétaires de rationalisation des coûts, la direction a décidé de centraliser l'affranchissement du courrier sur les sites d'ARRAS. C'est ainsi que le service du courrier de l'immeuble Brassart de la direction, va absorber l'affranchissement du courrier du CDFIP Diderot d'Arras. Le volume de courrier traité sera désormais de près de 700 000 plis annuels. Des travaux seront engagés afin de rendre plus ergonomique la salle du courrier .

Sur le site de Boulogne, une étude est en cours pour que le CDFIP de Boulogne centralise le courrier des sites de Boulogne et d'Outreau.

**CFTC DGFIP espère que les agents de services, chargés du courrier, ne verront pas le volume de leurs tâches augmenter de façon exponentielle. Elle s'inquiète du risque accru de Trouble Musculo Squelettiques ainsi que des conséquences du bruits des machines sur la santé et la qualité de vie au travail des agents concernés.**

#### **Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT**

**Martine Hennequin  
Yann Plouviez**

**DDFiP comptabilité  
SIP de LILLERS**



**Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais  
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer ( E M R 62)  
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11  
<http://062.cftc-tresor.fr>**

**CFTC : le syndicat constructif**